

BTS Responsable de l'Hébergement à référentiel commun européen



Description de la formation :

Le brevet de technicien supérieur se prépare en deux ans. Son titulaire est à même de gérer les services d'hébergement de l'établissement de manière harmonieuse et efficace en respectant les normes, la politique et les procédures en usage dans cet établissement. Ce métier peut s'exercer dans différents lieux professionnels (hôtels de toutes tailles, centres d'accueil, croisières, campings...)

Horaires d'enseignement hebdomadaire en 1^{ère} année : 30h ou 33h

Axe 1 : Organisation et techniques de la réception en deux langues étrangères - 6h

Axe 2 : Organisation et techniques des étages - 3h

Axe 3 : Mercatique et techniques de commercialisation - 4h

Axe 4 : Droit appliqué à l'hébergement - 1h

Axe 5 : Anglais - 5h

Axe 5 : Langue vivante européenne 2 - 4h

Axe 6 : Gestion et techniques des ressources humaines - 1h

Axe 7 : Organisation et gestion administrative et comptable - 3h

Axe 8 : Communication professionnelle en langue nationale - 3h

Facultatif :

Axe 9 : Module régional - 3h

Axe 10 : Langue vivante étrangère facultative - 3h



Stages :

16 à 18 semaines dont 14 dans un établissement hôtelier d'un pays européen autre que celui où s'effectue la formation en fin de première année.

Deux périodes de deux semaines dans deux types d'établissements professionnels différents (social, loisir, médical...) pendant la deuxième année de formation.

Compétences attendues

Bon niveau scolaire, propreté, respect des normes d'hygiène, bonne résistance physique, capacité à travailler en équipe, sens des responsabilités, organisateur.

Conditions d'accès ?

Etre titulaire, en priorité, d'un des bacs suivants :

- Bac STHR
- Bac Pro Cuisine
- Bac Pro Commercialisation – Services de restaurant

Et après...

Débouchés professionnels :

Cette formation polyvalente mène aux fonctions de chef de réception ou de directeur d'hébergement dans les hôtels, les centres d'accueil, la restauration collective, les villages de vacances et les campings. Le titulaire du BTS pratique trois langues ; il peut facilement travailler à l'étranger puisque son diplôme est commun à neuf pays.

Poursuites d'études :

- Licence pro hôtellerie et tourisme spécialité LEA hôtellerie-restauration internationale
- Licence pro hôtellerie et tourisme spécialité management des activités hôtelières
- Licence pro hôtellerie et tourisme spécialité management des entreprises de l'hôtellerie et de la restauration
- Licence pro hôtellerie et tourisme spécialité management hôtelier
- Licence pro hôtellerie et tourisme spécialité organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration

